

Délibération n° 2019-03-38

 Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 20 juin 2019

Objet

 Adoption des
 comptes
 administratifs 2018 et
 bilan des acquisitions
 et cessions

Rapporteur

SAUVANT Jean-Pierre

Date de convocation

13 juin 2019

Date d'affichage du
compte rendu

28 juin 2019

Nombre de
conseillers

 En exercice : 125
 Présents : 77
 Votants : 85
 Pour : 85
 Contre : 0
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 20 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal	BESSEYRE Fabien	
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise		BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
		COLLET Jean-Pierre
THEVENET Émilie (S)	CORRE Jean-Marie	
COSTE Yves	COSTON David	COSTON Marie
CREGUT François		DABERT Jean-Claude
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESVIGNES Jean	
	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)		FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	FARGEIX Jeanine (S)
GAUDRIault Damien		
		GRÉGOIRE Nathalie
		GUILLAUME Julien
		IGONIN Bernard
JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc	MAGAUD Hervé (S)
	LOUBINOX Nathalie (S)	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENBRE Denis		
	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	MARTINANT Pierre	
MASSEBOEUF Claude		
PELISSIER Patrick	PELOU Michel	PEREIRA-MAURIAT Christine
PERRON Jean-Yves		
POULOUSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
	TOULOUZE Michel	VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard	PINTE Emmanuel (S)	

Absents ayant donné pouvoir (8) : DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GUEUGNOT Jean-Pierre à RAVEL Pierre, LENEGRE Jean-Louis à PELISSIER Patrick, LETELLIER Josiane à SAUVANT Jean-Pierre, PAILLONCY Brigitte à BARRÉ Annick, PÉTHEIL Sandra à BLANJARD Michel, POMEL Michel à DYNDAIS Éric, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, GARNAVAULT Philippe, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, ZANIN Nathalie.

Absents (40) : ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARBET Laurent, BARTHOMÉUF Serge, BERENBAUM Émeric, BERNARD Jean-Paul, BESSON Jean-Louis, BONNAFOUX Daniel, BOYER Élie, BRUNETTI Graziella, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, CORREIA Emmanuel, CROZE Yves-Serge, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, ESPEIL Michel, GAUTHIER Isabelle, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GOYON Guy, GREGORIS Cécile, HERBST Nadine, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MEALLET Roger-Jean, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NICOLLET Michel, NÔ Lucien, NUÑEZ Aurélia, OLIVIER Christian, ROCHE Roger, RODDIER Gilles, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au vote des comptes administratifs 2018 des budgets d'API, et à la présentation du bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières de 2018 ;

VU le bilan des cessions et acquisitions immobilières de 2018, joint en annexe à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT que les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes d'API sont conformes aux comptes de gestions 2018 du Trésorier Municipal d'Issoire ;

VU les résultats de clôture de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes d'API, joints en annexe à la présente ;

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président quitte la séance, à l'issue de la discussion portant sur les comptes administratifs, et confie à Monsieur le Premier Vice-Président en charge des finances le soin de mettre aux votes les comptes administratifs de 2018 ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'adopter le compte administratif 2018 du budget PRINCIPAL à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe IMMOBILIER ENTREPRISES à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe MULTI-SERVICES à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe POLE COMMERCIAL D'AUZAT LA-COMBELLE à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe MAISON MEDICALE CHAMPEIX à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LAVAU-LA BECHADE à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LES CHAMBETTES à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LES RIVALETS à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LE BROC à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA PERRIER à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA COUDERT à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LES COUSTILLES à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA PRE CHAVROCHE à l'unanimité ;

- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LUDESSE à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe ZA LA MAZE à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE à l'unanimité ;
- d'adopter le compte administratif 2018 du budget annexe SERVICE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE à l'unanimité ;
- de prendre acte de la liste des cessions et acquisitions immobilières de l'exercice 2018.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 12/07/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 12/07/2019